

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Arrêté du 14 mars 2013 portant nomination à la commission prévue à l'article 384 A *bis* de l'annexe II du code général des impôts relatif à la dation en paiement d'immeubles instituée par l'article 1716 *bis* du code général des impôts

NOR : DEVL1306499A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 14 mars 2013, l'arrêté du 3 septembre 1998 fixant la composition de la commission prévue à l'article 384 A *bis* de l'annexe II du code général des impôts relatif à la dation en paiement d'immeubles instituée par l'article 1716 *bis* du code général des impôts, modifié par les arrêtés du 13 juin 2005 et du 13 juillet 2009, est modifié ainsi qu'il suit :

« Représentant du ministre chargé de l'environnement : Mme Hélène Montelly, en remplacement de M. Frédéric Uhl. »